

DATE : Le 28 janvier 2025  
 HEURE : 18 H 30  
 LIEU : Au salon du personnel de l'école Jean-Leman

**PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Personnel enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Annabelle Rioux	✓	
Mylène Fortin	✓		Gina Ancinez Sarmiento		✓
Gaetan Bonneau	✓		Céline Huot	✓	
Elsa Teodoro	✓		Véronique Brouillette	✓	
<b>Personnel enseignant substitut</b>			Émilie Poirier	✓	
Valérie Broquet		✓	Jose Luis Rivas	✓	
Josée Lebel		✓	<b>Membres parents substitués</b>		
<b>Personnel de soutien</b>			Carine Gauthier		✓
Fany Lévesque	✓		Karine Laporte		✓
<b>Service de garde</b>			<b>Membre de la communauté</b>		
Rachel Poirier	✓		Vacant		
<b>La direction</b>					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

**1. Mot de bienvenue**

Mme Tougas souhaite la bienvenue

**2. Vérification des présences et du quorum**
**3. Période de questions du public**
**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
**(CÉJL.24-25.430)**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
**5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025**
**(CÉJL.24-25.431)**

En suivi à la dernière rencontre, Mme Hammarrenger informe les membres que la conférence pour les parents aura lieu le mardi 8 avril 2025, à 18 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachel Poirier d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
**6. Budget révisé école**
**(CÉJL.24-25.432)**

Mme Tougas présente le budget révisé de l'école pour l'année scolaire 2024-2025. Elle explique notamment que le budget initial a été fait avec les sommes de l'année précédente puisque le dépôt des encadrements budgétaires a été fait tardivement par le gouvernement. Mme Tougas détaille le budget.

IL EST PROPOSÉ PAR M. José Rivas d'adopter le budget révisé pour l'année scolaire 2024-2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. Résolution de l'attestation des sommes reçues-mesures protégées et dédiées 24-25**

**(CÉJL.24-25.433)**

Toutes les écoles doivent présenter à leur conseil d'établissement les sommes qui sont reçues pour l'école et qui sont dédiées ou protégées. À titre d'exemple, la mesure reçue pour la maternelle 4 ans va servir à financer le volet « parents » et les activités qui seront organisées via ce volet.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Brouillette d'adopter le budget révisé pour l'année scolaire 2024-2025

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8. Bénévole de l'année CSSDGS**

Nous pouvons soumettre la candidature d'un bénévole de l'année qui sera honorée lors de la soirée organisée à cet effet le 16 avril 2025 prochain (endroit à confirmer). La soirée est organisée par le comité de parents du CSSDGS. Il est discuté que la candidature qui pourrait être soumise pour l'école Jean-Leman est celle de Mme Louise Bélanger, bénévole pour notre bibliothèque. Mme Bélanger s'occupe de couvrir l'entièreté des nouveaux livres en les apportant chez elle et gère l'étiquetage de ceux-ci. Son apport grandissant et plus qu'apprécié. Il est également proposé que des élèves puissent contribuer à lui rendre hommage.

**Consultation**

**9. Activités et sorties éducatives des 4<sup>e</sup> année**

**(CÉJL.24-25.434)**

Une activité doit être ajoutée à la liste des activités et sorties éducatives des élèves de 4<sup>e</sup> année et la classe multiâge 1<sup>ère</sup>-2<sup>e</sup> année. Ces derniers vont rencontrer l'illustratrice Geneviève Després en mars.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Elsa Teodoro d'approuver l'ajout de cette activité.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Photographe scolaire**

Il est déterminé que les photos scolaires pour l'année 2025-2026 seront confiées à la compagnie [La Boîte Blanche](#). Cette compagnie avait déjà fait les photos scolaires de l'école Jean-Leman il y a quelques années. D'autres écoles ont également eu un bon service avec cette compagnie.

**Consultation**

**11. Activités parascolaires (CÉJL.24-25.435)**

L'offre d'activités parascolaires est présentée aux membres du conseil d'établissement par Mme Hammarrenger. Dès demain, soit le 29 janvier, l'offre serait diffusée à l'ensemble des familles pour débiter la période d'inscription. Les activités durent entre 8 et 10 semaines. Les inscriptions se font toutes via des fournisseurs externes. Le service de garde encadre tout de même les activités.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Céline Huot d'approuver l'offre d'activités parascolaires telle que présentée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. Résolutions fonds à destination spéciale****12. 1 : Fondation Monique Fitzback (CÉJL.24-25.436)**

L'an dernier, une enseignante avait soumis le projet du comité bienveillance à la Fondation Monique Fitzback. Suite à la production du rapport finalement, nous avons reçu la 2<sup>e</sup> tranche de 250\$. Les sommes serviront donc à payer des activités pour les élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Elsa Teodoro d'approuver le dépôt des sommes pour des activités pour les élèves.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. 2 : Fondation Desjardins (CÉJL.24-25.437)**

Nous avons soumis un projet de subvention pour des projets culinaires au service de garde et une somme de 2000\$ a été octroyée pour les dépenses en lien avec ces projets.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier de déposer ces sommes pour les activités culinaires au service de garde.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**13. Autres sujets****13.1 Mot du délégué du comité de parents**

Mme Rioux nous informe des principaux sujets traités lors de la réunion le 11 décembre 2024 :

Suite à une question du public, une précision est donnée en lien avec la climatisation dans les écoles. Il n'y a pas de sommes au niveau du CSS pour ajouter des climatiseurs dans toutes les écoles. Dans les nouvelles constructions ou les rénovations majeures, la géothermie est utilisée.

Compostage : La récupération des matières organiques sera obligatoire dans les écoles.

La direction confirme que nous avons déjà reçu les gros bacs bruns et que le reste de la démarche de collecte est une organisation qui appartient à chaque école. L'application de cette collecte peut se faire de façon progressive au sein de l'école. Les démarches en ce sens sont à venir et débiteront lors de l'année scolaire 2025-2025.

Nouvelle école à Saint-Constant : Le nom de la nouvelle école a été dévoilé : école des Horizons. L'ouverture est prévue à la rentrée 2025.

Politique alimentaire : il n'y a pas de politique à large échelle, c'est plutôt l'affaire de chaque école.

Le budget du comité de parents est d'environ 33 000\$, dont 15 000\$ seront utilisés pour la soirée reconnaissance des bénévoles.

Pour faire un retour au comité de parents, les coups de cœur de chacune des écoles pourraient être recensés. Voici les idées pour notre école : brigade scolaire, salon du livre, ...  
D'autres idées pourraient être recensées et soumises à Mme Rioux.

### **13.2 Mot des parents**

Un autre parent souhaite que l'on aborde le sujet de la sortie des élèves de 6<sup>e</sup> année au parc Cherbourg qui a eu lieu dernièrement et lors de laquelle il y a eu des blessés. Les élèves pouvaient faire de la glissade et du patin. Il y avait des enseignants qui surveillaient dans les deux endroits. Les consignes de sécurité avaient été données aux élèves. Un post-mortem a été fait suite à l'activité. Les conclusions sont que l'activité aurait peut-être dû être plus courte ou qu'il y aurait pu y avoir plus de parents bénévoles. Toutefois, les deux blessures qui ont eu lieu pendant l'activité résultent de deux accidents où les élèves sont tombés seuls (aucune collision).

Question d'un parent : Quelle est la pertinence de démarrer un cours d'éducation physique en utilisant un « Just Dance » ? M. Gaétan répond qu'il s'agit d'un choix pédagogique de l'enseignant pour démarrer le cours. Le cours ne se poursuit pas devant un écran.

### **13.3 Mot des enseignants**

Mme Isabel Girard mentionne que les élèves du bain linguistique viennent de terminer la première partie de leur année scolaire. Les élèves de 6<sup>e</sup> année viennent de vivre leurs examens du Ministère.

Mme Mylène mentionne qu'elle a vécu une activité au sujet de la sexualité avec notre infirmière scolaire.

M. Gaétan mentionne qu'il y aura une activité de sport scolaire prochainement, soit le airball. Par la suite, les élèves de 6<sup>e</sup> année feront une activité de basket. L'équipe-école sera également représentée au tournoi d'airball du CSSDGS qui aura lieu en mai, par 4 membres du personnel.

À Noël, il y a eu un courrier de Noël ainsi que des journées thématiques. Les élèves ont également apprécié le déjeuner de Noël ainsi que la visite du père Noël.

En 3<sup>e</sup> année, les groupes ont reçu Julie Mondor (ADPEC) qui a fait un atelier de jeu de hasard iroquoien. Une policière est également venue faire la tournée des classes de 3<sup>e</sup> année (le sujet de l'animation était la sensibilisation à la confidentialité des données personnelles partagées sur le web). Un archéologue est également venu en classe parler des Algonquiens et des Iroquoiens. L'animation a été très appréciée.

### **13.4 Mot du service de garde**

#### ➤ **Sondage semaine de relâche**

Tel que mentionné dans le dernier Info-famille, le service de garde sera fermé dans la semaine de relâche

et pour le lundi de Pâques, puisque les résultats du sondage nous informent que le taux de présence serait trop faible pour financer le service.

Au cours des prochaines semaines, un partenariat sera fait avec la bibliothèque de Candiac. Mme Valérie Trudel, une artiste en arts visuels, donnera des ateliers en fin de journée à des élèves du 2<sup>e</sup> cycle.

➤ **Retour sur la journée pédagogique du 6 janvier 2025**

Le 6 janvier dernier, les élèves ont mangé de la pizza et c'est une tradition qui est très appréciée.

**13.5 Mot de la direction**

Mme Tougas informe les membres que des ateliers sont donnés par les éducatrices spécialisées dans toutes les classes de l'école, soit via des ateliers maison ou par des partenaires externes.

Tout le personnel de l'école doit suivre une formation obligatoire sur l'intimidation et la violence d'ici le 9 mai.

**14. Correspondance**

**15. Date de la prochaine rencontre : le mardi 18 février 2025**

**16. Levée de la séance**

La levée de la séance a lieu à 20 h 18.

---

Mme Émilie Poirier, présidente

---

Sophie Tougas, directrice